

Image not found or type unknown



Inversion de compteur edf / le propriétaire reclame de l'argent

Par **vince59**, le **02/06/2010** à **21:29**

Bonjour, rn rn Je suis locataire d'un logement en appartement. Il y a eu une inversion de compteur EDF de ce fait je paie la facture des lieux communs et mon propriétaire la mienne. Ma facture est bien à mon nom et mon adresse mais elle est toujours en négatif (-43€, -55€ etc...) et lui paie plein pot (puisque'il est chez edf pro). je l'ai avertie au début mais sans réaction de sa part. rn rn Aujourd'hui (après un an et demi) il me reclame 2500€ et m'envoie les copies de ses factures (à son nom et son adresse). EDF me dit qu'une facture est personnelle définitive. rn Les compteurs vont être régulés d'ici peu. rn Que peut-il me faire? A-t-il le droit de me réclamer mes consommations même si elles ne me sont pas adressées? rn rn Merci